

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Direction Départementale des  
Finances Publiques  
80026 Amiens Cedex 1

A

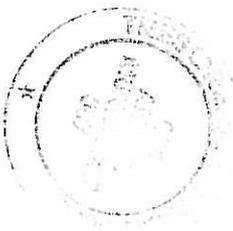
AMIENS

- 8 MARS 2010  
, le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines droit, le présent compte.

Inspecteur des Finances  
Fabrice VIGNÉ

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SOMME NUMÉRIQUE pendant l'année 2009 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.



A

, le 11 MARS 2010

Vu par ..... qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ..... par l'organe délibérant.

A Amiens

, le 21/06/10

